

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 26 juillet 2016

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille seize-----

et le 26 juillet-----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

20/07/2016

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
20/07/2016

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LABEYRIE
Nicolas, CABANNES Pierre, Mmes PLOQUIN Cécile, PEDRO Amandine, DESPAX
Nelly

Excusés : Mme DAL BEN Carine, MONDIN-SEAILLES Christiane, M.
LANSMANT Sébastien, CASTAY Jan-Marc

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable de créer un emploi de :

- Rédacteur ; les fonctions attachées à cet emploi seraient les suivantes, s'assurer des tâches de gestion administrative, participer à la rédaction des actes, contribuer à l'élaboration et à la réalisation des actions de communication, d'animation et de développement économique, social, culturel et sportif de la collectivité, et un emploi d'
- Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles ; les fonctions attachées à cet emploi seraient d'assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, de préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant aux enfants, de participer à la communauté éducative, de surveiller les très jeunes enfants à la cantine...
- Cet emploi pourrait être occupé par un contractuel du cadre d'emploi des Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles.

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois communaux à compter du 1^{er} août

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 11 avril 2012,
Décide :

A – les effectifs du personnel sont fixés comme suit :

EMPLOIS	EFFECTIF	DUREE HEBDO-MA DAIRE	FONCTIONS	CADRE D'EMPLOI DES FONCTIONNAIRES POUVANT OCCUPER LES EMPLOIS
SECRETAIRE DE MAIRIE	1	35	- Gestion administrative et financière - suivi des décisions du Conseil Municipal - Suivi comptabilité Rédaction actes - Elaboration et réalisation actions de communication développement économique, social, culturel et sportif	Cadre d'emplois des Rédacteurs
REDACTEUR	1	35		
ADJOINT ADMINISTRATIF	1	35	- Tâches administratives d'exécution - Dactylographie - travaux de bureautique et d'informatique - régie	Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs
AGENT DE MAITRISE	6	35	- contrôle et encadrement travaux - transmission instruction	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise
AGENT D'ENTRETIEN	3	35	- voirie - espaces verts	Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux
AGENT D'ENTRETIEN	1	11 H 30	- entretien bâtiments - nettoyage - ménage bâtiments communaux - service repas cantine	
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	2	35	- assister le personnel enseignant - entretien des locaux - participer à la communauté éducative	Contractuel
AGENT D'ANIMATION	1	35	- mise en œuvre des activités d'animation dans le secteur scolaire et périscolaire	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux
ANIMATRICE D'ANGLAIS	1	3	- initiation à l'anglais	Contractuel

B – Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Fait à MONTREAL le 26 juillet 2016.

Le Maire,